E PRESS
(NEW-YORK)
POUR 1891.

. Dimanche. Hebdomadaire.
. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

ue Organe Republicain de
Metropole.
RNAL POUR LES MASSES.
É LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

on de plus de 100,000
PAR JOUR.

. PRESS n'est l'organe d'aucune
tire aucune ficelle et n'a aucune
à assouvir.
marquable Succès Journalistiqu
de New-York.
EST UN JOURNAL NATIONAL.

elles banales, les sensations vul
blague n'ont pas d'asile dans le

a la plus brillante page éditori
y est vivide.
AY PRESS est un magnifique jour
t pages touchant à tous les sujets
quelque intérêt.
s hebdomadaire contient toutes
s les plus importantes parues dans
itions quotidiennes et du diman-

x qui ne peuvent recevoir l'éditi
IENNE, l'édition HEBDOMADAIRE
admirablement.

e Journal Annonce
n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS
rtée de tous. *Le meilleur et*
cher des journaux publiés
en Amérique.

et Dimanche, un an - $5.00
" 6 mois - 2.50
" 1 mois - .45
seulement, un an - - 3.00
" 4 mois - - 1.00
Dimanche, un an - - 2.00
daire, un an - - - 1.00

z la circulaire du PRESS.
specimens gratis. Agents de
tout. Commissions généreuses
z,
THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York

. LAROSE
ble. Auditeur, Syndic
'ASSURANCE
(FEU, VIE ET ACCIDENT,)
Rue Rideau
ONE 189.
llections faites promptement.

RONNERIES
plus anciennes maisons connu
vallée de l'Ottawa et des nieu
us le rapport des bas prix de
articles offerts en vente

ugall & Cuzner
signe de la grosse Tarrière
MAGASINS :
SEX ET DUKE, CHAUDIER
73-11-87-88

CHEMIN DE FER
ERCOLONIAL
irecte entre l'Ouest et tous les
bas du St. Laurent, de la Baie
eurs, province de Quebec ; ainsi
ouveau-Brunswick, la Nouvelle
'Ile du Prince Edouard, le Cap
es îles de la Madeleine, Terre-
St. Pierre.
s express quittent Montréal et
s les jours (dimanches exceptés)
t à destination de tous ces points
ement de chars, en 28 heures et

des trains express directs sur le
'Intercolonial sont brillamment
l'électricité et sont chauffés par
le la locomotive même, ce qui
idérablement au confort et à la
voyageurs.
es trains directs sont attachés
toirs et dortoirs, nouveaux et
même que les chars salons pour

S PASSAGERS ET DES MALLES
ADIENNES-EUROPÉENNES
gers pour la Grande Bretagne et
t, quittant Montréal le vendredi
eront à temps pour prendre le
malle, le Samedi à Halifax.
on des expéditeurs est appelée
ndes facilités offertes pour le
la fleur et en général de toutes
dises à destination des Provin-
et de Terreneuve, aussi pour
n de grains et des produits ex-
marchés de l'Europe.

ts et informations, concernant le
assage s'adresser à
gent des billets,
rue Sparks, Ottawa, Ont.
BINSON, Agent du fret
rs pour l'Est, P.Q.
D. POTTINGER,
Surintendant-Général.
u Chemin de Fer,
N. B. 18 Juin, 1890.

ente a l'encan
DURANT CE MOIS
es excellents ameublements et
e maison.
71 rue Bolton 13 Avril.
180 rue Nicholas 16.
89 rue Cambridge 21.
379 rue Slater 14.
326 rue Sussex 28.
326 rue Clarence 22.
296 rue Carthcart 23.
56 rue Albert 24.
s ventes à 10 hrs du matin et
.
C. LEVÊQUE, Ecanteur,
71 rue George.

SO'S CURE FOR
illeur Remède pour la toux
te dans toutes les Pharmacies.
ONSUMPTION
25 CTS

—LA—

GRANDE VENTE

—EST—

CONTINUEE

—AVEC LE—

Plus Grand Succes.

Nos Prix Etonnent le Public.

Venez en Foule Profiter de la Manne.

Pigeon, - Pigeon -et Cie.

A LA BOULE D'OR,

49 & 51 RUE RIDEAU.

OTTAWA.

TAPISSERIE

Importations du Printemps à peu près complètes, réellement choisies chez les premiers manufacturiers du monde, y compris plusieurs articles de décorations de choix et d'un goût moderne.

Sans exception je tiens le plus fort Stock, comme valeur, quantité et variété que l'on puisse trouver dans la Puissance.

Prix juste, plus bas que partout et faisant concurrence aux cotes en Canada.

W. HOWE.

Block Howe, rue Rideau et 393 rue Cumberland.

A PROPOS DE CASQUETTES

Chers Maman et Papa vous devriez aller chez Woodcock pour voir sa vitrine et sa grande exposition de casquettes. Il y a des casquettes en velours de toutes formes et de toutes façons les plus nouvelles ont des visières qui ne cassent pas. Ensuite il y a des casquettes avec des étoiles, garnies en galons d'or et a de si bas prix. Aux plus bas prix. Pensez-y donc pour 50 cents je puis acheter chez Woodcock une nouvelle casquette noire, blanche, brune ou blue. Chers Maman et Papa allez voir le nouveau blanc et l'étalage de modisterie. Il y a de superbes chapeaux convenables pour toutes les grandes dames. Ensuite le nombre en est si grand chez le bien connu Woodcock, d'autres disent notoire car il vend ses chapeaux garnis a si grand marché.

Nous allons chez Woodcock.

318 Rue Wellington

Jos. E. Tremblay & CIE.

HORLOGERS et BIJOUTIERS

113 RUE RIDEAU

Ont un assortiment complet de montres, horloges, bijouteries et argenteries. Venez-voir avant d'acheter ailleurs. Pas de difficultés pour voir les marchandises. Attention spéciale donnée aux réparations.

N'oubliez pas l'adresse,
113 RUE RIDEAU

DEPECHES DU SOIR

(Service Spécial)

UNE QUERELLE DE MAQINGNON

BORDEAUX, 13 avril. — Deux individus, Etienne Kayser, garçon marchand de chevaux, et Joseph Heutz, journalier, se prirent avant hier soir de querelle, à Pantin, dans un débit de vins. Ils sortirent dans la rue pour vider leur différend.

Au cours de la lutte, Kayser s'arma de son couteau et en frappa dans le bas du ventre son adversaire, qu'il étendit raide mort sur la chaussée.

L'auteur de ce meutre a été aussitôt arrêté Le corps de la victime a été transporté à son domicile.

CONDAMNÉ A L'AMENDE

SAINT ÉTIENNE, 13 avril— Le télégraphe a relaté le terrible autant qu'extraordinaire accident qui s'est produit mercredi dernier. Un artiste du Grand Théâtre, M Clémençon de Bellefonds, maniait une carabine près de sa fenêtre ouverte lorsque le coup partit. Traversant tous toute sa longueur et en diagonale la place du Peuple, soit 90 mètres, la balle alla briser un carreau de l'appartement des époux Gouttey et atteignit Mme Gouttey à la tête. Après huit jours de terribles souffrances, la malheureuse a succombé hier.

Cette triste affaire a eu aujourd'hui son dénouement devant le tribunal correctionnel. M. Clémençon de Bellefonds a été condamné à 100 fr. d'amende.

COURRIER DE BERLIN

BELLIN, 13 avril.—Les pourparlers engagés entre le gouverenement prussien et le duc de Cumberland au sujet d'un arrangement pour les fonds guelfes sont sur le point d'aboutir.

Le gouvernement prussion continuera à gérer la fortune de l'ancien roi Georges, mais on en accordera l'usufruit au duc de Cumberland.

—LA GAZETTE DE LA CROIX a acheté pour la somme de 102,000 marks le journal conservateur DEUTCHES TAGEBLATT qui lui faisait concurrence.

—Le gouvernement déposera prochainement au Landtag un projet de loi sur les fonds guelfes : il est même probable que le projet sera encore discuté dans le courant de la session actuelle.

—A en croire certains bruits, on est en train de fonder un journal, à Berlin, qui se vouerait exclusivement à la défense du prince de Bismarck. Le premier numéro paraîtrait le 1er juillet.

—LA GAZETTE DE COLOGNE s'émeut également des armements russes et des transports de troupes qui se font vers les frontières ouest.

—LA GAZETTE DE L'ALLEMAGNE DU NORD dénoncent énergiquement que des adoucissements seront apportés à la mesure des passeports en Alsace Lorraine. Le passeport sera exigé avec la même rigueur qu'en 1888. " On fera mieux ", ajoute le journal, " de se tenir aux dernières déclarations de l'Empereur, plutôt que de faire croire par des nouvelles fausses qu'une affaire de cette importance peut être traitée différemment du jour au lendemain. "

—Le prince de Bismarck est allé dernièrement à Altona rendre au comte de Waldersee la visite qu'il lui avait faite à Friedricharuh. L'ex-chancelier s'est rendu de là à Hambourg où il est allé voir MM. Petersen Versmann et Mœnakeberg, sénateurs. Le prince de Bismarck portait l'uniforme de cuirassier ; personne ne l'accompagnait. On lui a fait plusieurs ovations.

—Par les arrangements du traité de commerce convenu entre l'Allemagne et l'Autriche, l'Allemagne consent à diminuer le tarif des droits de douane sur le blé à 24 marks ; par contre, l'Allemagne s'est assuré de grandes facilités pour son industrie.

AMERIQUE

BISMARCK

BERLIN, 13, —Dans le Goestemunide, le district où le prince Bismarck est candidat pour le reichstag, il y a eu plusieurs assemblées aujourd'hui. L'élection de Bismarck est bien douteuse.

TUÉS PAR LA NITRO-GLYCERINE

WASHINGTON, 13 avril— Trois enfants jouaient avec une boite en partie remplie de nitro-glycerine, quand celle-ci a fait explosion tout à coup. Deux des enfants ont été réduits en atômes. Le troisième a été si si terriblement blessé qu'il ne pourra en revenir.

INCENDIE A CHICAGO

CHICAGO, 13 avril—On a eu ici ce soir le plus désastreux incendie dont on ait été témoin depuis le grand feu de 1871. Les pertes sont d'au moins un million de piastres. Les entrepôts d'effets de ménage de Smith, rue Madison ouest, et le " Dime Museum " de Kohl et Middleston, ont été détruits.

Dans un très court espace de temps, les deux édifices sont devenus une masse de flammes. Les murs se sont bientôt écroulés sur la rue Madison et le feu a pris alors à la partie supérieure de la maison située à l'encoignure des rues Madison et Union, puis les flammes se sont communiquées aux fenêtres du marché au foin, ainsi qu'à celles du théâtre voisin du marché.

En dépit des plus grands efforts, tous les édifices, de la rue Union au marché au foin, ont été détruits. Quant au marché, le feu n'en a endommagé que la partie supérieure.

Il a fallu 40 pompes à vapeur et les efforts de 300 pompiers pour contrôler l'incendie.

Francis Gamble, qui avait été frappé par des débris, est mort à l'hôpital, dans la soirée.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 13 avril.—Mme Lelièvre, belle-mère de M. L. P. Pelletier, est morte.

—Un serre freins du nom de Leclerc a trouvé la mort sur un train de bois du chemin de fer du Lac St Jean, à quatre milles au nord de St-Raymond. Cet accident pénible est dû à un déraillement de chars.

—M. l'échevin Rhéaume, retenu à la maison depuis quelques jours par la maladie, ne prend aucun mieux.

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL, 13 avril—Hier soir, une jeune fille, du nom de Alice Connolly a fait un acte de bravoure admirable en exposant sa vie pour secourir sa sœur.

Mlle Connolly était assise près d'une table, sur laquelle était une lampe qui fit explosion.

Le feu a pris sur ses vêtements. Alice en voulant éteindre les flammes, s'est fait une profonde coupure, par où s'est échappé beaucoup de sang. Ce matin, elle était encore très faible. Elle est sous les soins d'un médecin.

—Une nombreuse députation de la Société des Jeunes Gens Catholiques Irlandais s'est rendue auprès du R. P. Drummond, S. J., et lui a présenté une adresse accompagnée de son portrait au crayon. L'adresse a été lue par M. J. J. Ryan, président de la Société.

—Samedi matin, un homme du nom de Charpentier, couvreur, se trouvait sur un tramway. En arrivant au coin de la rue Lagauchetière, le passager qui se trouvait à l'avant du tramway, ayant voulu descendre sauta sur le côté de la rue recouverte d'une couche de glace à cet endroit, son pied glissa et il roula sous les roues du tramway qui lui passèrent sur la jambe droite, laquelle fut écrasée. Le malheureux fut promptement relevé et l'ambulance mandée aussitôt le transporta sans connaissance à l'hôpital Général.

Conferences Françaises

LA VIE PARISIENNE

On nous annonce que M. G. Coutellier Directeur et propriétaire des Ecoles Ingres-Coutellier, pour l'enseignement des langues modernes, se propose de visiter notre ville dans les premiers jours de mai. Pour répondre au désir des nombreux élèves qui suivent les cours de son Ecole en cette ville, et sur la demande réitérée d'un grand nombre de personnes des plus intelligentes et des plus influentes, il vient à Ottawa dans l'intention d'y donner quelques unes de ses conférences aussi savantes et intructives que spirituelles et attrayantes. Ces conférences ont obtenu partout, et tout récemment à Toronto, le plus sympathique accueil, les applaudissements les plus chaleureux, les plus gracieux encouragements.

Monsieur Coutellier, dont le nom est connu dans tout le Canada où ses nombreuses Ecoles, quoique de très récente fondation, comptent déjà plus de deux mille élèves, est muni des diplômes de ler ordre de l'Académie de Paris, et possède un talent incontestable et depuis longtemps éprouvé, tant comme orateur que comme écrivain.

A un fonds de connaissances aussi variées que profondes et étendues, il joint une parfaite intelligence de plusieurs langues modernes. Sa prodigieuse facilité d'élocution son originalité d'appréciation, la justesse et le piquant de ses aperçus, son élégance d'expression, l'aisance, la distinction et l'ampleur de sa diction ont toujours été hautement appréciés et ne manquent jamais d'attirer, de saisir, d'impressionner, de ravir délicieusement ses auditeurs.

C'est un enfant de Paris qui, avec une rare pénétration et un esprit d'observation peu commun, a étudié, sur ce théâtre unique, les différents aspects, les mille séductions de cette brillante société parisienne si universellement admirée et recherchée, où il a constamment vécu, et à laquelle il est si difficile de dire un *aeternum vale* après l'avoir connue.

De tout temps et dans tous les pays, l'étude des mœurs, des usages des habitudes, des spécialités des différents peuples a présenté un puissant attrait par les esprits sérieux, chercheurs et réfléchis. Aujourd'hui surtout, la facilité l'abondance, la rapidité des communications entre les centres policés, les progrès rapides de la civilisation au sein d'immenses contrées restées jusqu'ici étrangères à la marche gigantesque de l'esprit humaine, fournissent à notre curiosité, à nos études un vaste champ d'investigation.

La multitude de publications, quelquefois d'un réel mérite, mais trop souvent hâtives et froides, ne parviennent à ne nous donner de tout cela qu'une idée bien imparfaite.

Quelle différence en effet entre la lecture monotone de minutieuses relations, de descriptions plus ou moins étudiées et la chaleur, l'énergie, la persuasive et entraînante véhémence, la vivacité, le piquant, l'éloquent exposé de l'orateur. Celui ci fait passer sous nos yeux une brillante série de tableaux peints de saisissantes couleurs que l'écrivain chercherait vainement à reproduire.

Le prestige incontestable de l'inconnu du lointain, l'amour du merveilleux exercent toujours une grande attraction sur les masses ; mais, l'homme vraiment intelligent, le penseur, ainsi que l'homme du monde, qui veut être de son siècle aiment à arrêter leur pensée sur les foyers lumineux d'où partent les rayons éclatants qui dissipent peu à peu le nuage épais du barbarisme et de l'ignorance sous lequel une si large portion de l'humanité est restée voilée à nos ancêtres.

Au premier rang de ces centres intellectuelles où se développent dans toute leur plénitude les plus nobles aspirations de l'esprit humain, Paris occupe une place aussi incontestable qu'incontestée jusqu'à ce jour.

Mais, *non licet omnibus adire Parisis*, c'est pourquoi nous sommes assurés que les conférences que l'on nous promet sur ce sujet seront, pour M. Coutellier un brillant succès de plus, et, pour la partie intelligente de la population une bonne fortune dont chacun se montrera avide de profiter.

D'ailleurs, quoique M. Coutellier soit un parisien, il semble avoir pris pour devise : *Amicus parisis sed magis amica veritas.* Oui, il aime Paris mais il lui préfère la vérité ; et ses aperçus, ses jugements, ses appréciations portent l'empreinte de la plus stricte et de la plus indépendante impartialité.

Nous donnerons prochainement les programmes détaillés des différentes conférences.

CORRESPONDANCE

Nous publions la lettre suivante, bien entendu, sans en prendre la responsabilité, sans même nous donner la peine d'en corriger les fautes de français. Nous en prenons occasion pour déclarer au public que nous ne recevrons plus à l'avenir de correspondances à moins qu'elles ne soient rédigées d'une façon passable. Le manuscrit ne doit couvrir qu'un seul côté de la feuille.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Plusieurs fois déjà j'ai vu mon nom figurer dans les colonnes de votre journal et mercredi encore, je le voyais figurant dans votre compte rendu de l'assemblée du conseil de Hull, et vos louanges à mon adresse sont très peu flatteuses ; cependant j'espère que vous serez assez généreux pour m'ouvrir vos colonnes pour répondre aux accusations qu'on a porté contre moi ; car je sais qu'elles ne m'arrivent pas directement de vous ; et je vois après ces accusations des gens qui chantent bien haut leurs propres louanges ; mais qu'ils sachent bien ces gens là que ma réputation est audessus de leurs attaques : et je crois qu'ils se rendent ridicule aux yeux du public en disant ou en écrivant sur les journaux que l'Echevin Thibault essaye à répudier des dettes légitimes pour lui ou pour les autres ; je n'ai jamais exercé la profession d'avocat, mais comme échevin je tiens à ne voter que les comptes que nous sommes tenus de payer légitimement ; vous dites sur votre numéro de mercredi que le comité des finances recommendait deux vieilles lettres ; et vous auriez dut ajouter qu'elle avaient traînées de par devant le conseil au comité, et du comité au conseil depuis plus d'un an ; et que a majorité du conseil ne les avait jamais approuvé, et que l'un de ces comptes était de cent soixante et treize piastres ; et que nous l'avons passé pour soixante cinq, et encore sans prendre la vote du conseil sur une question que nous avions discutée, et que quand son honneur le maire a demandé si la résolution devait être adoptée, trois échevins ayant répondu que nom, le l'as déclaré adoptée ; voilà comment on procède dans le parti du progrès ; il est vrai que j'ai voulu protester, mais il est faux que le maire ait voulu me faire asseoir et tout obscure que je suis, je n'aimes pas qu'on m'accuse faussement, et si j'ai le tort de nuire à certains messieurs dans le conseil parce que, je ne suis pas toujours de leur opinion ; car enfin il faut en arriver à cette conclusion ; puisque je suis le seul qu'on nomme dans votre article ces messieurs peuvent chanter leur *Reques cant in Face*, mais ils s'apperceivront qu'ils ne m'enterreront pas avant les prochaines élections, et alors je céderai ma place sans regrets ; car j'aurai connu ce que c'est que d'être échevin et j'en serai débarrassé,

AUG. THIBAULT.

INCENDIE

Hier à 11.30 a. m. une alarme donnée à la no 31 a appelé la brigade des pompiers chez M. Levasseur, vis à vis l'usine du gaz. La famille était à l'église. Les pompiers eurent de la difficulté, à cause de la fumée, à découvrir le foyer de l'incendie. Le feu avait pris dans un tiroir de commode et un peu d'eau a suffi à l'éteindre. Les dommages causés par l'eau sont assez considérables.

DERECHEF

NOUVELLE CENSURE

Aux deux messes basses et à la grand'messe, dimanche le douze du courant, le journal LE SPECTATEUR a été dénoncé du haut de la chaire de vérité par le Rev. P. Supérieur comme journal anticatholique et derechef mis à l'index.

Le propriétaire du journal de Hull avait-il mis en circulation certains bruits que seul, le fameux article sur les licences, avait été condamné, ou d'autres pour lui avaient-ils songé à détourner le coup que lui portaient les autorités religieuses en en faisant retomber tout le poids sur le jeune Laferrière ? Ou bien encore, croyait on pouvoir s'échapper furtivement aux censures des zélés gardiens de la morale publique et de notre religion ?

Les messieurs du SPECTATEUR sont trop gens délicats pour leur imputer telle conduite. Mais ce que nous sommes tentés de croire c'est qu'ils aient pu essayer de traiter haut la main la censure ecclésiastique comme ils avaient maintes fois fait fi des remontrances qu'on leur faisait au sujet de leurs articles hétérodoxes.

Quelqu'aient été les rumeurs et malgré la *maladie* du propriétaire du journal, ce dernier a de nouveau été condamné et pour son présent et pour son passé.

Les catholiques ont été mis en garde contre les doctrines pernicieuses du SPECTATEUR, en fait de religion bien entendu.

Par contre le Rvd Père a constaté que le CANADA, avait dans le courant de la semaine dernière, publié certains articles qui avaient réjoui les catholiques de Hull, qui indiquaient des idées sages et le désir de promouvoir les intérêts sérieux de la ville de Hull.

Nous nous serions abstenus de signaler au public pour une seconde fois la position délicate que le SPECTATEUR s'est faite en contrecarrant depuis trop longtemps déjà les autorités religieuses de Hull, non seulement sur des propositions de doctrines, mais aussi sur les plus simples questions de morale, si nous n'y étions absolument forcés dans l'intérêt du public.

Les hautes et sublimes questions de religion et de morale, ne peuvent être impunément faussées par un journal soi-disant catholique et principalement par un journal Canadien français, sans que la presse qui tient en honneur la foi de nos pères ne donne pas toute la publicité possible aux avertissements comme aux censures, regrettable il est vrai, mais devenues nécessaires, que notre clergé trouve juste et nécessaire de donner et de prononcer.

Beaucoup trop de journaux sont enclins à propager l'erreur, à jeter à nos pasteurs le défi de la révolte et travaillent à étouffer la voix autorisée de l'Eglise. Au tribunal de leurs sciences occultes et de leurs aberrations mentales, ces dictateurs éhontés citent le prêtre, l'honnête homme, le citoyen respectable, et les couvrent du manteau de leurs hypocrisies et de leurs calomnies honteuses. Lorsque l'occasion s'en présente il est bon de démasquer ces ennemis de notre race et de notre religion.

NOUVELLES LOCALES

—Desormais le détective Montgomery sera le seul employé à faire du service de " police secrète, " M. Hatton, maintenant mieux, redevient simple gardien de la paix.

☞VENTE POUR CAUSE DE DÉMÉNAGEMENT MAINTENANT EN MARCHE ! BEAUX MEUBLES et VOITURES POUR BÉBÉS. Moins cher que le prix coûtant. T. W. Currier 116 rue Sparks et 188 rue Rideau

—Une alarme a été sonnée à 11.45 à la boite 125. Feu de cheminée. Pas de dommages.

☞Ce dont on a longtemps senti le besoin c'est un lit qui puisse ployer et revenir ensuite a sa position première. La Gold Medal Spring Bed company en produit de tels; un lit qui devrait se trouver dans chaque maison, que l'on peut se procurer à bon marché de chaque marchand de meubles de la ville. Il y en a déjà des milliers en usage et partout on en parle en termes très avantageux

GRANDE SOIREE

A la Salle de l'Opéra,

Mercredi, 15 Avril.

Au profit de la Société Ste. Elizabeth.

☞Tirage de 100 Presents.

ACCIDENT

John Cameron et Alfred Mireault de Mechanicsville ont été précipités hors de voiture hier sur le chemin Richmond qui est en très mauvais état. M. Mireault s'est cassé un bras et M. Cameron a reçu plusieurs blessures.

NETTOYAGE

Ce matin la corporation a engagé trente hommes de plus pour faire la toilette de la rue Sussex qui en a grandement besoin. Les marchands de cette rue sont à juste titre satisfaits de cette mesure.

LE VIEIL ORGUE

Le déménagement à St Hyacinthe de l'orgue de la Basilique est commencé. Les anciens tuyaux seront restaurés et utilisés pour le neuf, le tuel, nous l'avons déjà dit, sera installé dans un an. Un me odion assez puissant sera placé provisoirement au jubé.

A LA SALLE STE. ANNE

Lundi 20 avril 1891 sera donnée sous le Patronage du Rev. Messire Prud'homme PAR LE CERCLE DE LA SALLE une soirée dramatique et musicale qui nous en promet certain d'avance fera plaisir à l'auditoire.

Venez tous !

NOUVELLE UNION

Les tailleurs et coupeurs de cette ville sont en ce moment occupés à jeter les bases d'une union. Ce sera une branche de l'*Union Internationale* et elle portera le No 143. Il y a de ces branches dans a plupart de nos villes canadiennes. Un bill sera présenté à la prochaine session du parlement fédéral.

En hommes pratiques et désireux de s'attirer l'estime générale, les tailleurs ont commencé par consulter leurs patrons, les différents marchands-tailleurs d'Ottawa. Ce matin une délégation choisie par eux, s'est rendue chez ces patrons, a exposé les désirs de tous et aux dernières nouvelles le succès couronnait ces démarches.

C'est une preuve de la légitimité de leurs exigences et du bon ordre qui préside à leur enteseprise.

Les tailleurs veulent établir une échelle de prix plus en rapport avec le genre d'ouvrage qu'ils font et avec les exigences de la vie.

Cette union comptera à peu près 50 membres et tant qu'elle procèdera avec le bon esprit actuel elle sera assurée du succès.

Cour de Police

(Présidence de M. O'Gara)

A Rewan, ivresse, $2. J. Rewan, même offense, 8sous.

P. J. Bruneau, pour assaut sur J. Rondall $12.

M. L. H. Nolin, marchand, dont l'étalage embarrasse le trottoir, $2.

J. Fleming, ivresse, $3.

A. Couturier, ivresse et désordre, $5.

S. Lépine, cocher, reçoit l'ordre de placer son numéro au bon endroit.

Albert Tremblay, gênant la circulation, $2

Avis aux Entrepreneurs

ON recevra à ce bureau, jusqu'à vendredi le 24 avril prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la souscription "Soumission pour le Pont de la rue Maria," pour la construction des Piles et des culées d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Rideau, au point où il rencontre la rue Maria, dans la cité d'Ottawa, suivant le plan et le devis que l'on exhibera à partir de jeudi le 2ème jour d'avril prochain, au departement des Travaux Publics, Ottawa.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et qui seront signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant net qui y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'accepte pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY, Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 23 Mars 1891

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetees, adresses au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891 pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees trois fois par semaine, aller et revenir, entre Blanche et Thurso, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable via les bureaux de poste de Mayo et Silver Creek.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Blanche, Mayo, Silver Creek, Thurso et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp. des Poste.
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mars 1891.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetees, adressees au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891, pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir, entre Maniwaki, et North Wakefield, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable trainee par un ou deux chevaux, au choix de l'entrepreneur. La route a suivre, sera via les bureaux de poste de Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Bouchette, Six Portages, River Desert et Farrelton.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Maniwaki, Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Couchette, Six Portages, River Desert, Farrelton et North Wakefield, et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mars 1891.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant l'endos "Soumissions pour l'approvisionnement des Indiens" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi SAMEDI, le 9 mai, 1891, pour la fourniture des Provisions aux Indiens, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1892 consistant en farine, bœuf, bacon, épiceries, munitions, cordes, instruments oratoires, outils, etc., droits payés, sur des points variés du Manitoba et du Nord-Ouest.

Des formes de soumissions, contenant des instruction particulières concernant les provisions requises les dates de la livraison, etc., peuvent être obtenue en s'adressant au soussigné et au Commissaire des Affaires Indiennes à Regina ou au Bureau des Indiens, Winnipeg.

Les soumissionnaires peuvent l'être pour chaque description de marchandises (ou pour n'importe quelle fraction de belles marchandises) séparément ou pour toutes les marchandises mentionnées dans les Cédules et le Département se réserve le droit de rejeter le tout ou n'importe quelle partie de la soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté fait payable au Surintendant Général des Affaires Indiennes, sur une Banque Canadienne, pour au moins cinq pour cent du montant de la soumission, il sera forfait si la partie contractante refuse d'accepter le contrat basé sa soumission quand il sera appelé à le faire, ou s'il ne mène pas son contrat à bonne fin.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis et si un contrat est accepté pour seulement une partie des approvisionnements pour lesquels on soumissionne un chèque accepté pour cinq pour cent du montant du contrat pourra être substitué à celui qui a accompagné la soumission ; le chèque donnant sécurité au contrat sera retenu par le Département jusqu'à la fin de l'année fiscale.

Chaque soumission doit, en plus de la signature du soumissionnaire, être signé de deux autres cautions acceptables au Département pour garantir l'exécution du contrat basésur ce contrat. Cetteannonce ne doit être publiée par aucun journal sans l'autorité de l'Imprimeur de la Reine, et on ne recevra aucune demande de paiement faite par n'importe quel journal n'ayant pas reçu autorité de publier cette annonce.

L. VANKOUGHNET,
Sous-Surintendant Général des Affaires Indiennes.
Département des Affaires Indiennes.
Ottawa, mars 1891.

PETITE GAZETTE

DEMANDE D'EMPLOI. Une jeune fille donnera des leçons de français et anglais à des prix très modérés pour conditions s'adresser au No. 132 rue Cathcart.

ON DEMANDE.—Un bon homme robuste pour conduire un express et se rendre généralement utile dans un magasin. S'adresser au No 257 rue Cumberland.

A VENDRE. Au 1er mai prochain sera vendue à encan public une maison et un immeuble portant les Nos 194 et 196 rue Dalhousie. La maison contient 12 chambres et les plus récentes commodités. Cette maison est actuellement occupée par A. Routhier comme épicier et marchand de vins. Cette propriété peut aussi être vendue à vente précise en s'adressant avant la date ci-haut mentionnée à A. ROUTHIER, 196 rue Dalhousie.

SITUATION DEMANDÉE.—Une personne ayant une longue expérience dans le commerce de nouveautés et de hardes faites est en ce moment sans emploi et désire une situation soit dans Ottawa ou ailleurs. S'adresser à P. V. Bureau du Canada.

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kettle Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cumming Bridge, Ont.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commencèrent maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire commence du premier jour. BROWN BROS., Seryment, Toronto, Ont.

AVIS AUX MÈRES—Le " Sirop Calmant de Mme Winslow " devrait toujours être employé quand les enfants font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi " brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez la " Sirop calmant de Mme Winslow " et ne prenez aucune autre préparation.

Vente a l'Encan

AUX

VIEUX MACASINS DU GOUVERNEMENT

M. I. B. TACKABERRY, Encanteur, a reçu instruction du Département des Travaux Public de vendre par Encan Public SAMEDI, le 11 AVRIL à 2.30 heures au Magasin Militaire sur la rive du Canal Rideau, au pied du Pont des Sapeurs, Ottawa, les articles suivants, savoir Armoires, Pigeonhole, Tiroirs, Tables, Ecrans, Portes, Chassis, etc, etc, tout de seconde main.

Condition : comptant.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.
I. B. TACKABERRY,
Encanteur.
Département des Travaux Publics
Ottawa, 8 avril, 1891.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS, cachetees, adresses au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi 22 Mai 1891, pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir, entre Chenaville et la station du chemin de fer a Papineauville, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable et via les bureaux de poste de Cote St. Pierre, St. Andre Avelin et Papineauville.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Cote St. Pierre, St. Andre Avelin, Chenaville, Papineauville et a ce bureau et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp. des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mars 1891.

AVIS

Le Bureau des Commissaires de Licences pour la Ville d'Ottawa se réunira à son bureau de l'Hôtel de Ville le

JEUDI, le 23e jour d'avril, courant, a Trois Heures, P. M.

dans le but d'examiner les demandes de Licences pour l'année qui va suivre et qui commence le 1 mai 1891.

Les noms qui suivent sont ceux des nouveaux applicants ou d'applicants qui demandent des Licences pour de nouveau endroits, le genre de Licences demandées et l'endroit que l'on se propose de faire Licencier.

Henry Bisson, Auberge, 177 rue Preston.
Doris Choquette, Auberge, 37 rue Murray.
William McLellan, Magasin, 132 rue Creighton.
C. U. Martineau, Magasin, Coin des rues Dalhousie et Water.
James Rowan, Auberge, 30-32 rue York.
W. J. Loughran, Auberge, 326 328 rue Queen.
F. L. Lacombe, Auberge, 633 rue Bank.

Le nombre total des Licences accordées durant l'Année Courante était.

83	(annuelles)	Licences	d'Auberge.
5	"	"	d'Hotel.
59	"	"	de Magasin
2	"	"	En gros.

Le nombre total pour l'année qui va suivre :

90	(annuelles)	Licences	d'Auberge.
4	"	"	d'Hotel.
63	"	"	de Magasin
1	"	"	En gros.

John O'Reilly,
INSPECTEUR.
Ottawa, 7 Avril 1891.

:-Cartes Professionnelles-:

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC
—